

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 77 (1982)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'environnement : bien économique ou valeur éthique?  
**Autor:** Iselin, Georges / Mohr, Arthur  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-175027>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

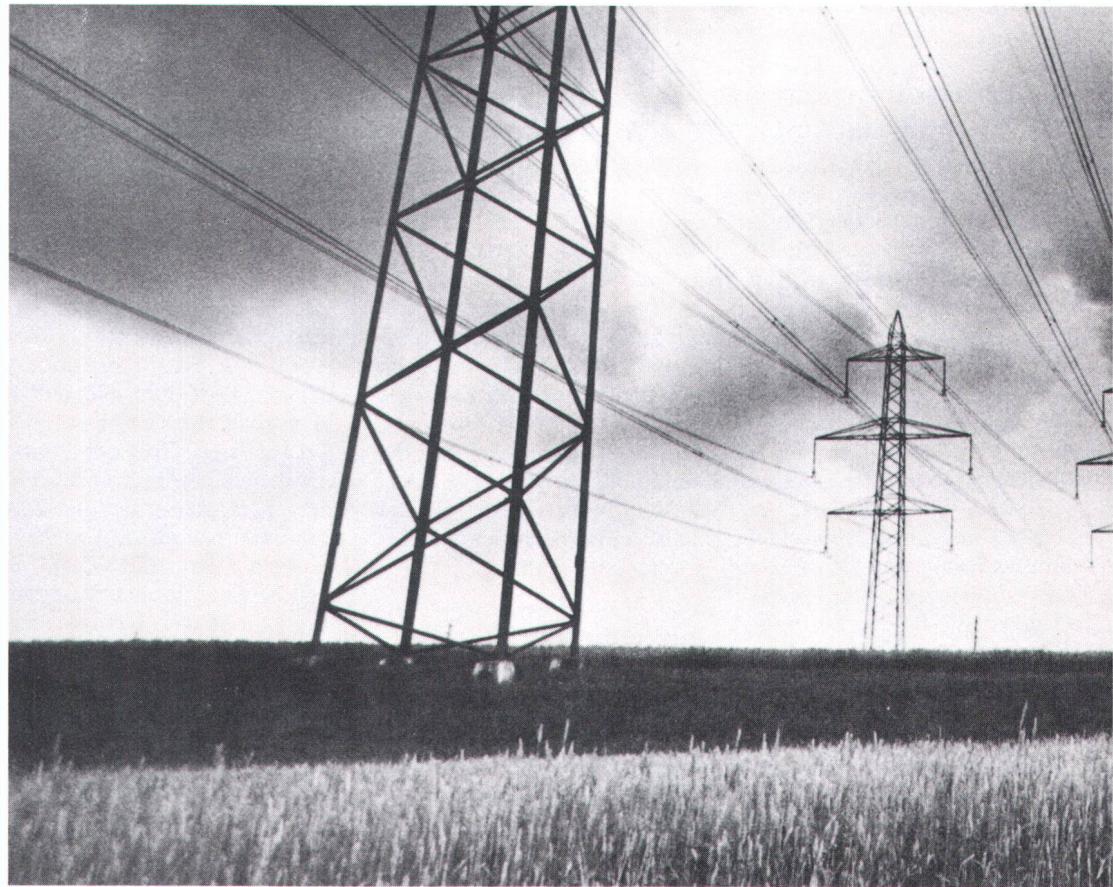
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'environnement – bien économique ou valeur éthique?

Dans l'optique de l'économie, deux types de biens déterminent la qualité de la vie: d'un côté les biens dont l'origine est naturelle, tels l'eau, le sol, l'air, le calme, le paysage, d'un autre les biens fabriqués par l'homme lors d'un processus de production axé sur la division du travail, biens auxquels appartiennent également les services. Selon cette optique, l'environnement a trois fonctions qui parfois se font mutuellement concurrence. La fonction première consiste à fournir les matériaux nécessaires au processus de production, la deuxième à prendre en charge les substances polluantes, alors que la troisième sert de bien de consommation, lorsque par exemple la nature tient lieu d'espace de délassement.

## Umwelt – wirtschaftlicher oder ethischer Begriff?

Aus der Sicht der Ökonomie wird die Wohlfahrt des Menschen durch zwei Arten von Gütern bestimmt: die direkt aus der Natur stammenden Umweltgüter und die vom Menschen geschaffenen. Demnach dient die Umwelt als Rohstofflieferant, als Aufnahmemedium für Schadstoffe und als Konsumgut. Ökonomischer Analyse zufolge entstand das Umweltproblem dadurch, dass die Umwelt im Verlaufe der wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Entwicklung von einem im Überfluss vorhandenen zu einem knappen Gut wurde. Seine Lösung besteht darin, einige der bisherigen Umweltnut-



Des analyses économiques montrent que la racine du problème réside dans l'évolution économico-sociale, où l'environnement – alors synonyme de surabondance – s'est petit à petit transformé en un bien rare. Les innombrables possibilités d'utiliser les biens de l'environnement, leur mise à contribution, qui est quasi gratuite, ont pour conséquence une demande dépassant de beaucoup l'offre. Désormais, la solution du problème de l'environnement consistera à en freiner certaines affectations, à faire une sélection des possibilités admises et, de surcroît, à décider dans quelle mesure elles pourront l'être. En accordant aux biens de l'environnement une valeur monnayable, ne serait-ce que par l'introduction de redevances, on peut déléguer cette décision au marché.

### L'homme doit savoir...

Vue par l'éthique, une telle manière de raisonner – qui consiste à caractériser l'environnement comme *bien économique*, voire simple ressource

destinée à satisfaire les besoins humains, et lui attribuer un prix – c'est-à-dire à effectuer une «mise aux enchères de l'environnement», se heurte à un refus catégorique. Sur un plan purement éthique, la nature représente une fin en soi qui a sa propre raison d'être. A sa manière, c'est-à-dire selon les lois biologiques de la vie et de la mort, elle mérite le respect. De son côté, l'homme a évidemment un droit sur cette nature, par exemple celui de jouir d'eau claire et d'air pur, puisque sans eux toute vie humaine serait impossible. Mais en même temps, il a l'obligation de protéger son *milieu vital*, lui qui, faisant précisément partie de celui-ci, a le rôle d'un détenteur coresponsable. L'homme doit non seulement avoir égard aux générations futures, mais aussi aux autres populations d'organismes vivants, auxquelles il faut accorder par principe le même droit d'exister. La terre est une communauté, où tous les êtres sont solidaires. L'homme doit savoir qu'il est l'associé et le partenaire de la nature... et qu'il

lui appartient de se comporter en conséquence.

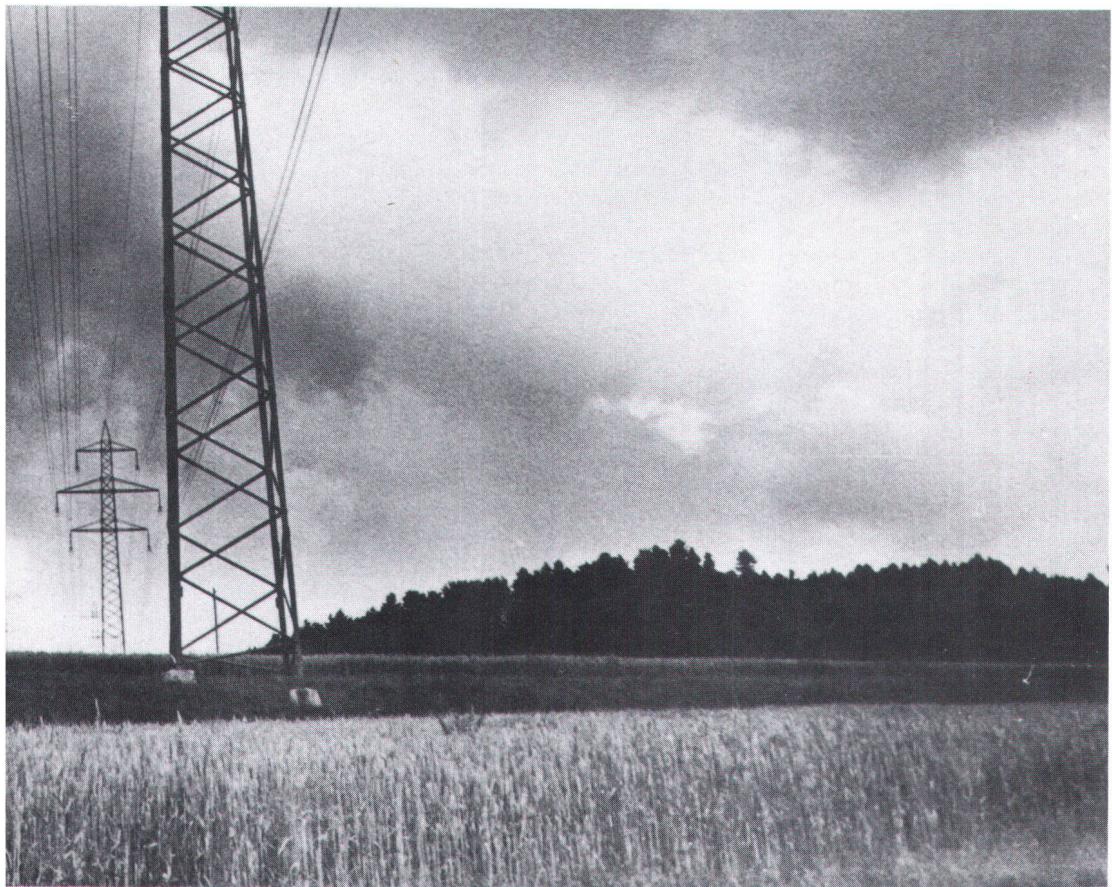
Après avoir confronté les optiques économique et éthique, on comprendra aisément que les arguments basés sur les valeurs éthiques conviennent mieux à l'environnement. Mais alors une question se pose: une manière de voir fondée uniquement sur des principes éthiques, peut-elle effectivement faire progresser la *politique de défense du milieu vital*? Une politique rationnelle doit avoir comme point de départ une analyse réaliste des causes de la pollution, elle doit élaborer des objectifs accessibles et, en plus, offrir des instruments efficaces pour y parvenir. C'est précisément de tels rapprochements qui per-

*Intensive Bodenbewirtschaftung im Rhonetal als Ausdruck der Beziehungen zwischen Mensch und Umwelt (Bild Ehwaldt).*

*Cultures intensives dans la plaine du Rhône, image des rapports entre l'homme et son environnement.*

zungen zurückzudrängen und zu entscheiden, wie und in welchem Ausmass die Umwelt verwendet werden soll.

Diese ökonomische Betrachtungsweise stößt aus ethischer Sicht auf Ablehnung. Bei der ethischen Betrachtungsweise hat die aussermenschliche Natur einen Selbstzweck und eine eigenständige Daseinsberechtigung. Der Mensch hat ein Recht auf die Natur, ihm kommt aber auch die Rolle eines verantwortlichen Haushalters zu. Dem engagierten Umweltschützer steht angesichts der wachsenden Umweltproblematik die ethische Argumentation näher. Anderseits stellt sich die Frage, ob eine ausschliesslich ethische Betrachtungsweise die Umweltpolitik weiterbringen kann. Denn eine rationale Umweltpolitik muss von einer realistischen Analyse der Ursachen der Umweltbelastung ausgehen, erreichbare Ziele aufstellen und wirksame Instrumente zum Erreichen dieser Ziele einsetzen. Die Behandlung der Umwelt als ökonomisches Gut, das sich verteuert und zurückhaltender genutzt wird, wenn es knapper wird, Massnahmen im Bereich der Umwelterziehung sowie die Durchsetzung des Verursacherprinzips liefern einen guten Ansatz dafür, das Problem in den Griff zu bekommen.



*Ökonomisches Denken steigert den Energiebedarf, und dieser erhöht die Eingriffe in unsere Landschaft (Bild Wolfensberger).*

*Une pensée purement économique accroît les besoins en énergie, ce qui augmente les atteintes au paysage.*



mettent d'émettre divers arguments en faveur d'une *optique économique*.

### **Bien monnayable**

Il est incontesté que la dégradation de l'environnement est due en majeure partie à l'évolution économique des deux siècles derniers. Son origine est à rechercher dans *l'industrialisation* et le goût du profit qui se manifestent dans les pays à économie de marché ainsi que dans la volonté, pour les pays à économie planifiée, de réaliser les objectifs fixés. Les matières premières de la terre ont été exploitées sans ménagement; en même temps, on a abusé du milieu vital pour en faire le rebut des déchets gazeux, liquides ou solides, transformé sans scrupules le paysage, et on l'a vendu à l'encan sur le marché du tourisme. Etant donné ces événements, il n'est certainement pas faux d'user d'expressions économiques pour analyser la situation, donc de considérer l'environnement comme étant un *bien monnayable*. En fait, l'économie se contente de reproduire uniquement ce qui se joue dans la réalité, fournissant ainsi un point de départ réaliste à des objectifs et à la mise en œuvre d'instruments.

Dans notre système économique et social, c'est le *mécanisme des prix* qui généralement contribue à la répartition des biens produits; même certains biens vitaux, tels le pain et les médicaments, n'en sont pas exclus. Si à certains égards des défauts sont inhérents au mécanisme des prix, sa grande force réside encore dans le fait qu'il provoque une concordance efficace entre l'offre et la demande. Pour cette raison, il est justifié de se demander pourquoi l'environnement n'aurait pas lui aussi son *prix*, pourquoi ne pas devoir payer quand on le met à contribution; d'ailleurs, chacun l'accepte dans une large mesure pour d'autres biens, ne serait-ce que pour les terrains, eux aussi élément du domaine vital.

### **De la responsabilité à l'éducation**

Le fait de reconnaître à l'environnement une valeur éthique ne saurait, à lui seul, apporter une solution à l'ensemble des problèmes-environnement. Il est une situation propre à notre système: les choses gratuites n'ont en général que très peu de valeur, elles ne sont pas précieuses. C'est précisément par le biais de l'optique économique que l'on peut prendre conscience de la *responsabilité éthique* et estimer la valeur de l'environnement. L'estimation subjective d'un environnement intact exprime le degré de responsabilité que ressent l'homme face à l'environnement, c'est-à-dire jusqu'à quel point il lui accorde un propre droit d'exister, indépendamment de l'utilisation économique qu'il veut en faire. Plus on attache d'importance à cette estimation, plus grande sera la place accordée à la protection de l'environnement dans toute réflexion sur l'aspect coût-utilité. C'est alors que l'accroissement des coûts pour la protection de l'environnement semblera plus supportable. Si vraiment on désire apporter une solution au problème-environnement, il est indispensable de prendre des mesures sur

le plan de *l'éducation*. Or, les résultats tangibles d'une telle éducation ne pourront être enregistrés avant longtemps: l'état d'esprit de la population n'évolue que lentement. L'aggravation rapide de tout le problème exige pourtant que soient prises de toute urgence des mesures, efficaces à court terme; en désignant l'environnement comme un bien économique, on fournit un très bon point d'appui. Ainsi peut-on mettre à la charge du pollueur – selon le principe du pollueur-payeur, développé par l'économie – respectivement les coûts provoqués par la pollution et ceux engendrés par la protection de l'environnement; pour imposer un tel principe, on a la possibilité de faire appel tant à des interdictions qu'à des obligations, voire à des redevances. Ainsi les biens que représente l'environnement rencheriront et, par conséquent, ils seront utilisés avec plus de ménagement.

### **Conclusions**

Pollution du milieu vital et protection de l'environnement forment des problèmes compliqués qui ne trouveront leur solution que dans une activité commune, englobant toutes les disciplines scientifiques, sociales et humaines. Dans le cadre de tels efforts, il faudra discerner les limites des analyses économiques et prendre au sérieux les observations critiques, surtout celles de l'éthique. D'un autre côté, c'est précisément l'économie qui pourra apporter d'importantes *contributions* lors de l'analyse des problèmes, de la sélection des objectifs et du choix des instruments pour une politique rationnelle, efficace et abordable, une politique si possible sans contradictions. Qui plus est, les observations ci-dessus ont démontré que les optiques économique et éthique ne sont pas simplement des pôles opposés, mais que les analyses économiques peuvent apporter un appui efficace aux sollicitations de l'éthique.

*Georges Iselin/Arthur Mohr,  
Office fédéral de la protection de l'environnement*

# **Hat Krankheit mit Bauen zu tun?**

**Studienprojekt des Schweizer Heimat- schutzes und der ETH Zürich**

